

Chers parents,

Le plan de déconfinement présenté par le gouvernement prévoit une **réouverture progressive** des écoles à partir du 12 mai, sous certaines conditions :

- capacité d'accueil des locaux (superficie et configuration des classes : 4m² par élève),
- petits groupes,
- élèves prioritaires (personnels soignants, gendarmerie, pompiers, enseignants ...),
- niveaux prioritaires GS CP CM2.

Une journée « d'école » à partir du 12 mai, ne ressemblera pas à l'école d'avant. Elle sera soumise à un protocole sanitaire pour les élèves, les familles, les personnels et les enseignants.

Le comportement des élèves et le respect des gestes barrières seront primordiaux pour la bonne sécurité de tous.

Aussi nous vous demandons dès à présent, en amont, d'expliquer à votre enfant les comportements attendus dans et aux abords de l'école, et l'importance de respecter les nouvelles consignes.

Ainsi, dans la classe, les enfants seront assis seuls, à une table attribuée à la semaine, à laquelle ils resteront à distance des autres enfants et de l'enseignant (respect des distanciations sociales - un mètre de distance).

Ces distanciations et le respect des gestes barrières sont à respecter sur le temps scolaire mais également péri-scolaire (garderie, restauration, pause méridienne).

Tout contact sera évité (hormis en cas de soin qui sera pris avec les mesures d'hygiène en conséquence).

En récréation, comme en classe, nous serons amenés à rappeler aux enfants les règles sanitaires.

Nous le ferons avec bienveillance.

Le matériel collectif et pédagogique de la classe ne pourra pas être échangé : livres, jeux, jeux de société, ballons, petit matériel de manipulation d'apprentissage, matériel de sport. Les jeux collectifs et de contact seront interdits.

Aussi, chaque élève aura sur sa table un ensemble de matériel (outils pédagogiques, jeux qui lui seront uniquement destinés).

Les échanges de matériel de classe ou sport n'auront lieu qu'après désinfection par les adultes.

Il faudra faire comprendre aux enfants que tout ce qu'ils font habituellement est interdit par ce protocole : prêter un crayon ou un jouet à son copain, jouer ensemble, faire un câlin pour consoler son ami qui est tombé, chuchoter à l'oreille, donner la main à un camarade de classe pour se mettre en rang ... Le partage, le contact, les échanges sources d'apprentissage et de valorisation ne pourront plus avoir lieu. Il faudra travailler différemment.

En ce qui concerne les gestes barrières (lavage des mains, tousser ou éternuer dans son coude, se moucher dans un mouchoir jetable à mettre à la poubelle ensuite...), les enfants recevront dès le premier jour une formation et seront amenés régulièrement tout au long de la journée à respecter ses gestes.

Afin de veiller à la mise en place et au respect du protocole sanitaire, tout en tenant compte des conditions prioritaires d'accueil demandées par le gouvernement, nous avons retenu l'organisation suivante jusqu'au 30 mai :

Cours en présentiel :

-Semaine du 12 au 15 mai : seront accueillis tous les **GS, CP, CM2, et les CE2 inscrits pour la période, ainsi que leurs frères et sœurs.**

-Semaine du 18 au 19 mai : seront accueillis tous les **GS, CP, CM2, et les CE1, CM1 inscrits pour la période, ainsi que leurs frères et sœurs.**

-Semaine du 25 au 29 mai : seront accueillis les mêmes élèves que la première semaine.

Remarque : les élèves dont les parents font parti des personnels réquisitionnés pourront être accueillis sur les 3 semaines.

Cours à distance :

Pour les élèves qui viendront 1 semaine sur 2 et pour ceux dont les parents ne sont pas favorables à un retour à l'école, nous ferons notre maximum pour dispenser un enseignement à distance.

Les élèves de PS et MS ne seront pas accueillis au mois de mai (sauf les fratries des GS/CP/CM2 - CE1/CE2/CM1 et élèves prioritaires, voir plus haut). En effet, nous préférons d'abord accueillir les élèves des niveaux plus âgés pour lesquels le respect des nouvelles règles de sécurité sanitaires sera plus facile à accepter et mettre en place.

REMARQUE : si un élève ne parvient pas à respecter les gestes barrières, les distances physiques et l'ensemble des nouvelles règles de fonctionnement, nous serons contraints de ne plus pouvoir l'accepter.

Pour le mois de juin, comme convenu, nous vous ferons parvenir un nouveau questionnaire afin de connaître votre choix quant à la scolarisation de vos enfants. La répartition actuelle sera revue (nous espérons pouvoir accueillir aussi les PS et MS).

REGLEMENT

Déroulement d'une journée en application du protocole sanitaire

1.À la maison

-Vous devez prendre la **température** de votre enfant chaque matin. S'il a plus de 37,8°C, s'il manifeste des symptômes (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre,etc....),vous vous engagez à le garder.

Ce même protocole est appliqué aux adultes de l'école qui resteront chez eux en cas de symptômes. Une salle sera dédiée pour toute personne manifestant ces symptômes dans la journée (un protocole est prévu à cet effet).

-Pour les maternelles, vous devez vêtir votre enfant d'une tenue pratique, qui ne nécessitera pas d'aide de la part d'un adulte. Attention aux chaussures (éviter au maximum les lacets, préférer les scratchs).

2. Accueil des élèves entre 8h35 et 8h50

Un circuit fléché devant la bibliothèque, vous guidera jusqu'au portail de l'école dans le respect des règles de distanciation sociale. **Un seul parent** accompagnera son enfant jusqu'au portail de l'école. Mme LEGEAY sera en charge de l'accueil à l'entrée de l'école. **Aucun accompagnant ne pourra pénétrer à l'intérieur de l'école.**

En cas d'absence de l'enseignant en charge de votre enfant, s'il ne peut pas être remplacé, vous devrez repartir avec votre enfant car, contrairement à avant, les élèves ne pourront pas être répartis dans les autres classes (hormis les enfants prioritaires).

Les élèves de la maternelle seront accompagnés jusque dans leur classe par un adulte. Chaque élève de l'école devra d'abord se laver les mains avant d'entrer en classe.

Seuls les élèves de Mme LEGEAY devront se rendre sous le préau et patienter dans des cerceaux qui leur seront dédiés sous la surveillance de Mme TETARD. À 8h50, ils iront se laver les mains sous la surveillance de Mme LEGEAY.

Il n'y aura plus de cahier de liaison, les échanges se feront via les mails des classes des élèves.

Lorsque votre enfant reviendra, il doit rapporter ses trousse, cahiers, fichiers, matériel de géométrie . Par contre, tous ses travaux réalisés sur feuilles pendant le confinement doivent rester à la maison.

Pour les élémentaires, merci de fournir une gourde ou une petite bouteille avec le prénom.

3. En classe

Les élèves s'installeront à leur table de travail. Du matériel individuel les attendra.

Merci de fournir un grand sac (type courses) pour qu'ils puissent ranger ce matériel pour la semaine.

Une formation sur la distanciation physique, sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains leur sera dispensée en fonction de leur âge.

Tout matériel ne pourra être donné à un élève que s'il a été nettoyé, désinfecté ou bien s'il n'a pas été touché depuis 5 jours.

4. Les récréations

Votre enfant peut apporter un jouet (poupée, petite voiture, solitaire, coloriage, scoubidou, Rubik' S cube, corde à sauter, livre....)... qu'il rangera dans son sac à la fin de la récréation. Il ne pourra pas le partager.

Des espaces seront délimités pour maintenir la distanciation sociale dans les cours. Ces espaces seront également utilisés pour le sport.

Les récréations se feront en alternant 2 groupes classe par cour.

5. Sortie des élèves

Avant toute sortie, les élèves devront aller se laver les mains.

A 12h00

Les élèves qui ne déjeunent pas à l'école seront accompagnés par leur enseignant au portail. Les autres seront pris en charge par le personnel municipal.

A 16h15

Les enfants qui seront repris par leurs parents, patienteront dans la cour (dans des cerceaux ou marquages au sol pour les plus jeunes) sous la surveillance de leur enseignant. La sortie sera un peu échelonnée.

Vous respecterez le même circuit fléché que le matin.

Les autres enfants seront pris en charge par le personnel municipal pour la garderie.

6. Sécurité sanitaire

Le lavage des mains devra se faire avant et après le passage aux toilettes, avant chaque sortie et retour en classe.

Des affichages d'explication des gestes sanitaires seront présents dans les locaux.

Masques : les adultes de l'école porteront des masques.

- Pour les élèves en maternelle, le port du masque est interdit.

- Pour les élèves en élémentaire, le port du masque n'est pas recommandé mais les enfants peuvent en être équipés s'ils sont en mesure de le porter sans risque de mésusage. Dans le cas contraire, ils devront le mettre dans leur sac.

Savon / gel hydro-alcoolique : les élèves devront se laver les mains de nombreuses fois par jour **avec du savon**. Le gel hydro-alcoolique ne servira que si nous manquons de savon et sous la surveillance de l'adulte.

Il est interdit d'apporter du gel hydro-alcoolique par les enfants (sécurité).

7. Périscolaire

Garderie : l'entrée se fera côté garderie. Une barrière sera disposée. Chaque accompagnateur attendra que l'agent donne l'autorisation à l'enfant de venir. Vous n'accéderez pas à la porte de la garderie. Une fois à l'intérieur, votre enfant devra aller se laver les mains (1 seul à la fois).

Portail école : un parcours fléché sera à respecter (voir explication au point 2).

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les distanciations sociales réglementaires.

Restauration scolaire

Elle sera assurée comme d'habitude : les deux premières semaines, repas froid puis la suivante, repas chaud.

Les agents demanderont aux élèves les mêmes règles de sécurité sanitaires que sur le temps scolaire (gestes barrières, lavage des mains...). La circulation des groupes sera la même que sur le temps scolaire afin d'éviter le brassage.

Tout comme en classe, il est important que vous expliquiez à votre enfant qu'il sera assis à une place, qu'il ne pourra pas se déplacer, ni échanger la nourriture, ses couverts, l'eau....

Ecole Emile Bouin - 4 rue Pasteur - 37110 Villedômer
02 47 55 04 54 ec-villedomer@ac-orléans-tours.fr

Nous sommes conscients du stress et de l'anxiété que ce protocole peut occasionner, notamment chez les enfants (les collègues du Réseau d'Aide sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations).

Cependant, après une phase d'adaptation, chaque enfant trouvera de nouveaux repères, découvrira de nouvelles façons de travailler. Les enfants inventeront de nouveaux jeux, tout en respectant ces nouvelles règles.